

## SEANCE DU 02 DECEMBRE 2019

Président : Gérard PAULIN  
Secrétaire : Richard IELSCH  
Présents : Tous

### TRAVAUX :

#### **Rue de Champagnole**

La 1<sup>ère</sup> tranche ferme de la réfection de la rue de Champagnole est terminée. Le total des travaux était fixé à **341 919.65 € TTC**.

Nous avons obtenu des subventions à hauteur de **128 750 €**.

En 2020, nous toucherons le remboursement de la TVA de ces travaux qui devrait s'élever à **56 000 €**. **Le coût net pour la commune sera de 157 170 €**.

Le Maire demande au Conseil de se prononcer sur les travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche, qui partira du pont jusqu'à la Mairie pour un coût **TTC de 289 318, 67 €**, sachant que nous recevrons du Département en 2020 un montant estimé à **44 400 €** au titre de l'OPSA, sans oublier le FCTVA de 2019 à **56 000 €**, ce qui ramène la dépense communale à **188 919 € TTC**.

**Le Conseil décide d'engager en 2020 la poursuite des travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche de la rue de Champagnole.**

### INTERCOMMUNALITE :

#### **Transfert Eau et Assainissement**

Dans le cadre du transfert, le Maire indique au Conseil le montant des factures non réglées sur l'assainissement qui s'élève à **25.40 €** et supporté par la commune. Le Conseil accepte cette charge en non-valeur.

En raison des écarts importants sur **les tarifs de l'Assainissement** entre les 10 communes de la CFD, la Communauté a décidé de lisser sur 6 ans le prix de la part variable : **m<sup>3</sup>/Eau**.

Pour Boujailles, le prix facturé de cette part en 2020 sera de : **1.35 €/m<sup>3</sup>** et la part fixe à **83 €**, auxquels il faudra ajouter les prix actuels de la CFD.

À partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2020 :

- **C'est uniquement la CFD qui établira les factures d'Eau et d'Assainissement.**
- Les habitants **ne recevront qu'1 seule facture** mais en 2 termes comme pour les Ordures Ménagères : un forfait en début d'année et l'autre à l'automne.

### **Emprunts**

Afin de régulariser les comptes administratifs avant le transfert Eau et Assainissement à la CFD, **nous devons solliciter un prêt de 65 000 € sur 8 ans.**

Après avoir examiné les conditions des différentes banques, **le Conseil porte son choix sur le Crédit Agricole pour un taux d'intérêt fixe de 0.56%**, soit un montant total des intérêts au terme des 8 ans de 1 512.32 € et des échéances trimestrielles de 2 078.51 €. (Délib)

### **BOIS :**

#### **Assiette des ventes 2020**

La proposition des ventes de bois pour 2020 établie par l'ONF est de **1 710 m<sup>3</sup>**, sur une possibilité de 3 000 m<sup>3</sup>. C'est la conséquence de la crise des forêts envahies par les scolytes, qui peut, hélas, durer.

Les parcelles concernées sont situées aux Laizines : la **31** (470 m<sup>3</sup>), la **34** (640 m<sup>3</sup>) et la **42** (600 m<sup>3</sup>).

La commission des bois se rendra sur place pour définir le mode de vente.

### **COÛT ANNUEL DU CHAUFFAGE :**

Pour le chauffage sur 2019 des 3 bâtiments communaux : Mairie, école et périscolaire, avec la chaudière à Granulés, en prenant en compte **les granulés et l'entretien**, la dépense globale s'élève à **11 803.63 € TTC** pour 35 T 990 livrées.

**Pour le fuel domestique** de la Salle des Fêtes, de l'Eglise et des Bains douches, le montant consommé s'élève à **5 978.44 €** pour 7 183 L livrés dont 6 034 L pour la Salle des Fêtes, soit un prix moyen du fuel en 2019 de : 0.83 €/TTC.

## **RESSOURCES HUMAINES :**

### **Assurance « Prévoyance » du personnel communal**

Le Conseil décide, pour être en cohérence avec le personnel de la CFD, de participer à hauteur de 100% de la cotisation à la protection sociale complémentaire de ses fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour les risques liés à l'incapacité de travail, l'invalidité ou le décès. Cette participation est accordée exclusivement au contrat négocié par le Centre de gestion du Doubs, proposé par CNP avec une gestion du régime faite par SOFAXIS. (Délib)

### **Promotion Interne de la Secrétaire**

En raison de la réussite à l'examen professionnel de Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe de notre secrétaire, Mme ELISABETH Isabelle et de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire de catégorie B sur la liste d'aptitude sur ce grade au 1<sup>er</sup> Janvier 2020, le Conseil décide de créer le poste et le grade et de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe au 01/01/2020. (Délib)

## **VENTE DES BAINS DOUCHES :**

Pour établir l'acte de vente de ce bâtiment communal à M. Anthony LAURENT, pour un montant de 69 000 €, il est nécessaire que le Conseil municipal décide de désaffecter et de déclasser le bâtiment et les parcelles cadastrées ZB N°64 et ZB N°66. Il convient également de constituer des servitudes de tréfonds sur ces parcelles et un droit de passage entre les 2 propriétés.

Les membres du Conseil valident ce déclassement et cette désaffectation ainsi que la servitude de tréfonds et droit de passage, à l'unanimité. (Délib)

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- **COLIS DE NOËL 2019** : les colis seront confectionnés par la Petite Épicerie de Villers. Ils seront distribués autour de la semaine de Noël aux personnes nées à partir de 1949.

- **COMICE 2020** : une réunion avec les Associations a eu lieu le 27 novembre afin d'organiser les différents ateliers de préparation. La plupart des associations étaient présentes et la réunion s'est déroulée avec beaucoup d'engagement de part et d'autre. **Une nouvelle réunion se déroulera à la Salle des Fêtes** avec les associations et toutes personnes souhaitant donner un coup de mains à l'une ou l'autre **le 8 janvier**.

La séance est levée à 22h30

Le Maire